plus révolutionnaires de Paris. A Belleville, à la Villette, au faubourg St-Antoine, des cercles fonctionnent et prospèrent. Dans ces milieux, cependant, il faut une force d'âme peu commune, un courage moral étonnant, pour ne point craindre d'afficher ses convictions. Si la situation est facile pour nous autres, qui avons autant d'esprit que nos adversaires, qui parons prestement un argument par un autre, qui avons affaire d'ordinaire à des hommes comme nous, que l'art a policés et rendus courtois, elle est dure dans un atelier, où l'injure, l'épithète grossière, la brutalité du nombre, remplacent toutes les raisons.

***

Les membres des cercles ouvriers résistent, quand même, et demeurent attachés à l'œuvre. Il y a des existences tout entières qui ont trouvé leur cadre dans les cercles, et qui se sont écoulées là. Quel admirable type d'ouvrier que cet Abel Martel, qui est mort récemment au cercle Montparnasse, dont il était vice-président! C'était un plombier-zingueur, comme le Coupeau de l'*Assommoir;* mais il s'est trouvé un écrivain de talent pour peindre Coupeau l'alcoolique, et il ne s'en trouvera pas pour raconter Martel. A part de grands virtuoses comme Veuillot et Montalembert, les catholiques n'ont pas le sens de l'art moderne; ils ne savent pas dégager de la vie, observée et traduite telle qu'elle est, l'élément d'intérêt et d'émotion qu'elle contient; ils traînent après eux une rue Saint-Sulpice litteraire, qui réduit les plus belles figures à une imagerie vulgaire et blafarde.

C'est une physionomie attachante, encore une fois, que ce Martel, qui avait fait le tour du monde comme chauffeur dans la marine, servi son pays comme soldat, et qui, revenu en France, soutenait de son travail les trois sœurs qui l'avaient élevé. Comme les saints populaires du moyen âge, ce brave homme avait des mots profonds et exquis, des intuitions pleines de délicatesse et de poésie, qu'ignorent des esprits plus cultivés mais desséchés un peu par la culture. Il était la gaieté des cercles, il organisait toutes les fêtes et souvent, dans les après-midi du dimanche, on l'écoutait, ravi, narrer quelques-unes des histoires qu'il improvisait avec une verve surprenante et dans lesquelles intercalait ses souvenirs des pays lointains.

Martel avait la piété ingénue et tendre des artisans du passé; il disait parfois son rosaire sur les toits, et j'estime cela touchant, cet homme juché sur le faîte d'une maison, sous le ciel, au-dessus de la rue qu'emplit le bourdonnement de l'immense Paris et faisant sa prière tranquillement. Je ne sais si vous êtes comme moi, d'ailleurs, mais j'ai toujours beaucoup aimé les couvreurs. Je resterai des heures entières attentif et ému à contempler ces pauvres gens suspendus au-dessus de l'abîme, s'aidant de quelque corniche pour cheminer sur un toit en pente, risquant leur vie pour quelques sous.

La facilité avec laquelle se recrute le personnel ouvrier des cercles n'a rien qui doive surprendre. Il y a chez le peuple un dévouement toujours disponible, un besoin d'idéal toujours vivace. C'est ce qui explique ce contraste si bizarre en apparence: l'ardeur de l'apostolat mise au service de la négation.

Que de leçons, sous ce rapport, dans ce cortège funèbre de Victor Hugo! Je vois encore une ouvrière aux cheveux gris collés aux tempes par la sueur, vêtue d'une robe noire achetée au Temple, et portant la lourde couronne d'une Société antireligieuse; elle trottait comme cela depuis le matin sous le soleil pour affirmer sa foi dans l'athéisme! Quelle consolation pouvait lui donner cette croyance qui ne lui promettait que le néant après des jours mortels qui, probablement, avaient été âpres et pénibles? Pour elle, c'était une procession comme une autre, et elle y allait d'aussi bon cœur que les pèlerins de Saint-Jean-du-Doigt qui se disputent l'honneur de porter des bannières contemporaines d'Anne de Bretagne et que nos mains débiles peuvent à peine soulever.

Avec des intentions excellentes, je me hâte de le dire, ceux qui ont parlé des cercles au début, ayant insisté, surtout sur le côté, « jeu de billard et jeu de boules », on serait disposé, peut-être, à croire que l'empressement des ouvriers est motivé par les avantages matériels offerts aux associés, ce qui, après tout, serait très compréhensible.

Il n'en est rien. Le patronage, c'est-à-dire la bienfaisance, la philanthropie, la charité, servez-vous du terme qui vous plaira, exercée par les riches industriels, sur ceux qu'ils employaient, n'ont produit aucun effet. C'est un système définitivement condamné par l'expérience. Certains patrons ont eu, dans cet ordre, des initiatives dignes de tout éloge: ils ont construit des maisons dont ils facilitaient l'achat à leurs ouvriers; ils ont ouvert des restaurants à bon marché, fondé des caisses de secours à leurs dépens; cela ne les a pas avancés davantage que s'ils avaient pleuré dans un violon. L'an dernier, dans cette même salle de la Société de géographie, M. Chagot reconnaissait cette évidence, et cependant, savez-vous combien il tirait, chaque année de sa poche, pour soutenir ces établissements divers, uniquement destinés à améliorer le sort des ouvriers? Six cent mille francs...

Sur cette terre gauloise et franque, qui a été si longtemps une terre d'égalité, le besoin de ne plus se sentir asservi a repris si violemment depuis 89, que si les cercles ont réussi, c'est précisément parce que l'intervention directe du patron y est presque nulle. Ce sont des associations qui s'administrent elles-mêmes; la classe dirigeante y représente l'influence morale, le conseil amical, mais non le principe d'autorité; il y a collaboration et non direction.

C'est dans les classes dirigeantes que l'adhésion est le plus lente; ce sont elles qui montrent le plus de tiédeur pour une œuvre qui demande plus que de l'argent, qui réclame l'effort individuel, le travail, le temps.

Cette apathie, cette indifférence, ce détachement de tout resteront un des phénomènes inexplicables de notre époque. Cette conduite, effectivement, forme la plus saisissante opposition avec l'attitude qu'on conserve, le langage que l'on tient. Le dix-huitième siècle qui disait « *courte et bonne!* quand il ne disait pas: « *après moi le déluge!* » avait au moins le courage de ses vices.

Jamais société ne périt plus joyeusement, ne montra moins d'hypocrisie, n'eut plus d'entrain, de belle humeur, de franchise aimable même dans le mal. Aujourd'hui, les mêmes gens qui s'habillent en serin, en singe, en langouste, en pélican, en dromadaire, poussent des gémissements à fendre l'âme sur le malheur des temps. Chacun, sans doute, a le droit de s'amuser comme il l'entend, mais avouez qu'au point de vue de la gaieté française il y a quelque chose de singulier à entendre un monsieur protester contre les édits de Dioclétien, et de vous apercevoir tout à coup que celui qui vous parle est habillé en autruche...

***

Malgré le découragement presque invincible qui est dans l'air, l'œuvre des cercles n'en a pas moins joué un rôle important dans le mouvement social de ce temps. Les hommes qui se sont voués à cette entreprise n'ont pas eu la prétention de découvrir la formule définitive de l'organisation du travail dans la société moderne; ils ne se sont pas proposé davantage de faire une œuvre de restitution archéologique en rétablissant les anciennes corporations telles qu'elles fonctionnaient, dans des conditions si différentes des mœurs actuelles. Ils ont songé simplement à préparer un terrain pour l'avenir, en unissant les patrons et les ouvriers par un lien religieux, en habituants les uns et les autres à causer entre eux, non point seulement sans haine, mais dans un sincère sentiment d'estime et de fraternité.

On prétendrait en vain qu'il y a là un pur roman social, une imagination toute littéraire. D'innombrables orateurs, ou plutôt de narrateurs, de déposants, car l'éloquence de phrases n'a guère de place dans les séances de l'assemblée annuelle, sont venus attester par des faits, qu'en certaines régions l'affection des ouvriers pour leurs patrons n'hésitait pas à se manifester hardiment. Lors des dernières émeutes d'Armentières, M. Dutilleul a été énergiquement soutenu par ses ouvriers, dont quelques-uns ont été blessés en le défendant.

Ce sera le titre de gloire du comte Albert de Mun d'avoir proclamé hautement qu'il existait un devoir social pour les privilégiés et d'avoir convié les conservateurs à l'accomplir. Il est un des rares qui aient discerné quelque chose à la lueur de ces incendies de Mai, qui sont restés sans enseignement pour tant d'autres; c'est le spectacle de cette Commune, qu'il avait combattu en soldat, qui a fait de lui un penseur. Sans trop accorder à l'admiration et à l'amitié, on peut affirmer que ce talent, qui sans cesse grandit et s'élève davantage vers les sommets, est un exemple de ce que l'homme peut ajouter à un don originairement brillant par le travail et par l'étude.

Ce qui se produit pour celui-là se produit également pour la plupart de ceux qui l'entourent. Si les circonstances leur donnent jamais part aux affaires de leur pays, les jeunes gens qui se seront formés dans les cercles ouvriers seront différents de la génération qui les a précédés: il auront reçu là plus qu'ils n'auront sacrifié. Ils auront appris beaucoup de ceux même qu'ils auront instruits. Leurs vues sur toutes les questions contemporaines, leur conception du monde qui les entoure auront pris, au contact des faits, une netteté qu'elles n'auraient pas eue sans cet apprentissage.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est cette absence de toute notion de la réalité qui a été la cause principale du lamentable échec de tout ce qu'ont tenté les conservateurs depuis 1881. Leurs chefs ne connaissaient, du temps présent, de la collectivité, de la rue, que ce qu'ils en apercevaient de leur coupé, en allant d'un salon du faubourg Saint-Germain à un autre salon du faubourg Saint-Honoré; ils ont été de suite ahuris et débordés.

Prétendre exercer une action quelconque dans une démocratie sans savoir ce que c'est que le peuple, sans s'être mêlé à lui, n'est-ce pas vouloir commander une escadre sans avoir jamais vu la mer? Les conservateurs de l'Assemblée de Versailles l'ont essayé, et leurs vaisseaux désemparés ont été dispersés au premier souffle... — ED. DRUMONT.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le *Journal des Mines* publie la statistique des accidents survenus, en 1883, dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais.

En 1883, le nombre des ouvriers qui ont été tués a été, en France, pour 10.000 ouvriers employés, de 15,2 dans les mines de combustibles; il y a augmentation sur l'année précédente.

Accidents dus au grisou. — Examen de leurs causes. — Parmi les différents genres d'accidents, ceux qui sont dus au grisou, et qui font quelquefois d'un seul coup un grand nombre de victimes, sont l'objet d'un examen tout particulier de la part des ingénieurs et du conseil général des mines.

En voici la liste complète, avec l'indication, aussi succincte, aussi nette que possible, des causes auxquelles les enquêtes les ont attribuées.

PAS-DE-CALAIS

Mines de Liévin.— Un premier accident a fait 10 victimes, dont 7 tués et 3 blessés. Une explosion de grisou a été déterminée par un mineur qui a soufflé sur la flamme remplissant sa lampe de sûreté (système Boty). Le grisou était accumulé dans la chambre d'une machine à air comprimé, installée au sommet d'un plan incliné.

— Un deuxième accident ayant déterminé la mort de 2 ouvriers et causé des blessures graves à trois autres mineurs, a eu lieu par l'explosion d'un coup de mine, au voisinage d'une faille, dans un renflement de la couche de charbon, où des éboulements avaient formé une cloche. L'accident est survenu le lendemain d'un chômage.

Mines de Courcelles. — Un accident, qui a causé la mort d'un ouvrier et blessé 3 autres, a été déterminé par l'inflammation de poussières charbonneuses, lors de l'explosion d'un coup de mine.

Mines de Ferfay. — A la fosse n° 2, deux ouvriers ont été brûlés par l'effet d'une explosion, déterminée par l'emploi d'une lampe Davy, incomplètement fermée, dans un endroit où un éboulement récent avait formé une cloche.

NORD

Mines d'Anzin (Fosse Turenne, à Denain). — Une explosion de grisou supposé dégagé par une fissure lors du tirage d'un coup de mine, a causé la mort de 8 ouvriers et en a blessé 6 autres.

Mines de Douchy. — Un premier accident, arrivé à la fosse l'Eclaireur, a causé la mort de 4 ouvriers et occasionné des blessures à 3 autres mineurs, par suite d'un coup de mine dans un chantier grisouteux et très poussiéreux.

— Un second accident est survenu à la fosse Beauvais; un ouvrier a reçu des brûlures par l'inflammation du grisou, la victime ayant ouvert sa lampe de sûreté.

Mines de l'Escarpelle. — Un ouvrier a été brûlé par l'inflammation du grisou, déterminée par l'allumage d'un coup de mine forée au fond d'une poche, produite par la chute de blocs précédemment détachés du toit de la galerie.

Mine de Denain (Fosse Villars). — Une inflammation de gaz a causé des brûlures à un ouvrier qui s'est servi d'une lampe à feu nu, pour circuler dans une galerie ventilée, mais au toit de laquelle existait un *soufflard*

Observations météorologiques.— *Paris, 8 juin.* — La pression barométrique est de 760 à Brest, Boulogne; 765 à Nice. — Faible dépression en Irlande. — Le baromètre est assez élevé et uniforme sur nos régions. — Temps probable: vent d'entre sud et ouest, ciel orageux. — Température chaude.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'exequatur a été accordé à M. Henri Grau, consul de la Confédération argentine, à Tourcoing et Roubaix.

Le denier des écoles libres. — Nous recevons la communication suivante:

« La fête de charité, qui constitue toujours la principale et la plus nécessaire ressource du denier des écoles, aura lieu, cette année, les dimanche 28 et lundi 29 juin, dans les jardins de M. Pierre Catteau. Son organisation, déjà presque complète, comporte des jeux et divertissements de toute nature, dont le charme et l'originalité ne le céderont en rien à ceux des années précédentes.

» Les boutiques y seront moins nombreuses, mais en même temps plus complètes et tellement organisées, que les objets mis en vente seront cotés à des prix d'un réel bon marché.

» Au lecteur tenté de suspecter la sincérité de ces déclarations, nous pourrions, dès maintenant, présenter des objets et citer des chiffres qui dissiperaient tous les doutes, mais il faut être discret et réserver aux dames vendeuses tout l'avantage de tant et de si gracieuses surprises que nous réserve leur infatigable dévouement.

» Disons seulement qu'elles ont unanimement résolu de ne pas se faire la concurrence à travers les jardins; en sorte que, la liberté du promeneur étant absolument respectée, celui-ci ira, à sa guise, délier les cordons de sa bourse à telle boutique qu'il lui plaira de choisir.

» Les buffets et la laiterie seront accessibles à toutes les bourses, depuis l'humble pain fourré ou la classique portion de jambon, jusqu'au repas complet, à la carte ou à prix fixe; tout s'y trouvera à discrétion, voire mêmes des sandwichs et des gaufres hollandaises, capables d'exciter les gourmets et de solliciter les estomacs les plus rebelles.

» Il y aurait beaucoup à dire des jeux et divertissements, mais, ici encore, la discrétion s'impose et nous craindrions le juste courroux de MM. les organisateurs, si nous tentions de faire connaître tout ce qui doit charmer les yeux les plus distraits, et forcer le rire des spectateurs les plus austères.

» Croirait-on que M. Pierre Catteau s'ingénie encore à augmenter l'illumination de ses jardins, à en multiplier les aspects divers, à en accroître le charme? Rien ne paraissait plus difficile, rien cependant n'est plus certain, et l'on peut voir s'élever déjà des installations nouvelles qui, réglées dans tous leurs détails par un goût vraiment artistique, maintiendront à la fête des Ecoles ce caractère incomparable de richesse et de solennité que, seuls, l'inépuisable charité de M. Pierre Catteau pouvait lui attirer.

» Le prix d'entrée est fixé, pour le dimanche, à trois francs jusqu'à six heures, et à cinq francs, de six à neuf heures.

» Le concert du soir, une fois commencé, les portes seront définitivement fermées. Le lundi, le prix d'entrée sera de deux francs.

» Il ne sera délivré aucune carte de sortie.

» Nous donnerons bientôt le programme des morceaux qui seront exécutés par les sociétés de musique, qui veulent bien nous prêter leur concours. »

On annonce pour ce soir, lundi, à 7 heures, une réunion générale du comité radical-socialiste de Roubaix. L'ordre du jour porte: Elections législatives.

A 9 heures, il doit y avoir également réunion extraordinaire du comité des *intérêts généraux* (?) de Roubaix, pour discuter la même question.

L'affaire Vincent. — C'est demain, mardi, que vient, devant la cour d'assises, l'affaire du greffier du tribunal de commerce de Roubaix, inculpé, on le sait, de « concussion » et de faux. M. Vincent a choisi Me Hettu pour son défenseur.

L'« Avenir ». — La société chorale l'*Avenir*, dans sa réunion de vendredi, a décidé de prendre part au festival international d'Anvers, le 2 août prochain.

Nous lui souhaitons bonne chance.

« Grande-Harmonie. » — Les musiciens et les membres honoraires de la *Grande-Harmonie*, sont prévenus que la répétition générale de cette semaine aura lieu, dans les jardins du local de la rue Saint-Georges, demain, mardi, 9 juin, au lieu du vendredi 12.

En « car ».—Dimanche, Mme X..., qui se trouvait dans un *car* des tramways, où elle avait pris place à 10 h. 06 minutes, sur la Grand'Place, pour se rendre à Tourcoing, s'est accouchée en route.

Les soins lui ont été donnés par M. le docteur Lepoutre, qui se trouvait justement près d'elle dans le *car*.

Mme X... a été transportée à son domicile, en face de la Banque, rue de Tourcoing. Son mari est chapelier.

La mère et l'enfant se portent bien.

Un accident. — Samedi, un ouvrier, nommé Louis Desmarets, a glissé, en se rendant à son atelier, chez MM. Vincenzi et Gaillard, constructeurs, rue de Mouveaux. Desmarets a fait une chute si malheureuse, qu'il s'est cassé la jambe gauche. On l'a transporté à l'hôpital.

Les chaleurs torrides dont nous avons été gratifiés, depuis plusieurs jours, ont produit leurs effets accoutumés. Jamais il n'y avait eu autant de pochards que dimanche. Il faisait si chaud, que les adorateurs du dieu de la bière s'en sont donné à cœur joie. La police n'a pas relevé moins de vingt contraventions pour ivresse. En outre, certains buveurs, passablement échauffés par la température intérieure et extérieure, ont fait de leurs poings un usage illicite et qui leur a valu des démêlés avec les agents. C'est ainsi qu'à huit heures du soir, trois cents personnes assistaient, rue Vaucanson, à un pugilat acharné entre un solide gaillard, Léopold Montigny, homme d'équipe, et une femme, nommée Clémence Duponchel. Celle-ci, malgré ses cinquante-sept ans, ripostait vigoureusement aux coups que lui portait son adversaire. L'intervention d'un agent a mis fin à cette scène tragi-comique.

Dans un estaminet de la rue Labruyère, une rixe s'est produite, vers neuf heures. Un forgeron de Lille, Philémon Dewerx, ayant refusé de payer les nombreuses consommations qu'il avait faites, une personne présente, Wastinkesse, lui dit qu'agir de la sorte n'était pas très honnête. Dewerx se fâcha tout rouge, et tomba, à bras raccourcis, sur son interlocuteur, qui se défendit énergiquement. L'irascible forgeron s'est vu dresser un procès-verbal.

Enfin, un jeune homme, Alfred Tiberghien, a brisé plusieurs carreaux, à l'estaminet Lesage. Le cabaretier a porté plainte.

Dimanche soir, Mme Demeirleire, cabaretière, quai de Wattrelos, prévenait un agent qu'un individu lui avait volé une montre en argent, et qu'il devait se trouver à l'estaminet des *Cinq Clochers*, rue des Longues-Haies. L'agent se mit à sa poursuite et, après avoir visité inutilement plusieurs cabarets, l'arrêta rue de Magenta, au *Violon*. C'est un nommé Henri Ménart, terrassier; il était nanti de la montre, qui fut restituée à sa propriétaire. Ce voleur a été conduit au poste.

Chronique colombophile. — Les colombiers sont souvent décimés par la vermine. Employé comme il va être dit, le sulfure de carbone la tue sans le moindre risque, ni pour l'existence, ni même pour la santé de l'oiseau qu'il délivre. Répandu dans les nids ou sur le plancher, le sulfure de carbone se volatilise instantanément. Mais ce corps, si fugace alors qu'on sépare ses molécules, s'évapore, au contraire, avec une lenteur relative, lorsqu'on le réunit dans un réceptacle ouvert, tel qu'une bouteille. Quand on en met 50 grammes dans une petite fiole dont le goulot resterait constamment ouvert, il faut, même par les plus fortes chaleurs, huit à dix jours pour arriver à la teinte jaune du liquide, indice de l'affaiblissement de l'action insecticide.

A ce moment, il ne reste plus qu'environ le quart de la dose, et cette dernière portion demande encore quelques jours pour disparaître entièrement.

Une seule fiole a suffi, pour un pizeonnier de 20 mètres cubes. Quand le sulfure y prenait la teinte ambrée, on plaçait, dans une autre portion du colombier, une deuxième fiole, pourvue de sulfure nouveau. Au moyen d'une ficelle, chaque bouteille était suspendue à la muraille, au-dessous d'un nid, en sorte que les jeunes pigeons, renfermés dans le nid, avaient, en quelque sorte, l'insecticide sous le nez.

En résumé, les émanations du sulfure de carbone sont absolument inoffensives pour la volaille, mais résolument meurtrières sur les insectes. Le dégagement des vapeurs est lent, les personnes qui entrent dans le colombier n'en perçoivent même pas l'odeur, ce qui n'empêche pas la vermine d'en subir l'effet irrésistible, l'action véritablement spécifique.

L'emploi du sulfure de carbone dans les poulaillers et dans les colombiers, n'exige aucune dépense de temps appréciable. Quant à la dépense pécuniaire, elle est insignifiante, car on n'a consommé que 3 kilog. de sulfure pour deux pigeonniers d'une capacité totale de 30 mètres cubes.

— Voici les résultats du concours sur *Chantilly*, organisé le 31 mai, par la société colombophile *Sans-Nom, Sans-Peur*, établie chez M. Charles Lefebvre, au Cul-de-Four:

1er prix, César Tamery, 9 h. 36.45, PP. — 2e, Salembier, 9 h. 36 57, PP. — 3e, Lauwers, 9 h. 38.30. — 4e, J. Lepoutre, 9 h. 39 27, PP. — 5e, Dublé, 9 h. 40.30, P. — 6e, J.-B. Niffle, 9 h. 42, PP. — 7e, Pierre Marsy, 9 h. 42, PP. — 8e, H. Vannin, 9 h. 42.45, PP. — 9e, Van Belleghem, 9 h. 42.45, P.

10e, 9 h. 42 57, J. Lepoutre, PP — 11e, 9 h. 43.48, Emile Olivier. — 12e, 9 h. 44.30, Jean Larose, P. — 13e, 9 h. 44.30, François Marsy, P. — 14e, 9 h. 44.45, E Mession, PP. — 15e, 9 h. 44.48, Emile Olivier, PP — 16e, 9 h. 45, Jean-Baptiste Vanneste, PP. — 17e, 9 h. 45, Lauwers, P. — 18e, 9 h 45.12, H. Pollet, P. — 19e, 9 h. 45 27, D. Defontaines, P

20e, Salembier, 9 h. 45.27, PP. — 21e, Degraeve, 9 h. 45.27, PP. — 22e, Id., 9 h. 45.27, P. — 23e, Dublé, 9 h. 45.30, P. — 24e, Id., 9 h. 45.30, P. — 25e, Balcan, 9 h. 45.30, P. — 26e, Hoornaert, 9 h. 45-33. — 27e, M. Claris, 9 h. 45.45.

Poules à 2 fr. Hors concours: Salembier, 9 h. 47 57. — Salembier, 9 h. 47 57.

Poules à 5 fr. Hors concours: André Loens, 9 h. 49 57. — Maes, 9 h. 51.

Wattrelos. — La procession de la Fête-Dieu a été superbe: toutes les rues étaient magnifiquement pavoisées et décorées. M. le maire, accompagné du conseil municipal, au grand complet, figurait dans le cortège, que rehaussaient toutes les sociétés instrumentales et chorales de Wattrelos. On a pu juger, par l'apparat avec lequel a eu lieu cette auguste cérémonie, de la vitalité de la foi chrétienne, dans cette importante commune!

Un incident, qui est survenu pendant la procession, a causé quelque émoi. Au moment où le cortège défilait près de la brasserie de M. Pollet, une bande de six contrebandiers, munis d'une forte charge, pieds nus, et marchant au pas de course, ont traversé les rangs serrés de la procession, bousculant les fidèles, renversant quelques enfants, et occasionnant un commencement de panique. Puis, profitant de ce désarroi, ils se sont enfuis à toutes jambes dans la direction du Pile. Les douaniers se trouvaient à quelque distance: mais il était impossible de rejoindre ces audacieux fraudeurs.

Par mesure de précaution, les postes de la douane ont été renforcés, pour le reste de la journée.

L'émotion provoquée par cet incident n'a pas tardé à se dissiper, et la procession s'est achevée dans le plus grand ordre.

Mourir de vieillesse est une mort rare, a dit Buffon, et cependant l'homme est constitué pour vivre plus qu'il ne vit en moyenne.— Il hâte sa fin par sa manière de vivre et par sa trop grande indifférence à se soigner. Il est vrai que le choix des remèdes est souvent difficile, mais lorsqu'un remède se recommande par des milliers de preuves authentiques comme celle qui suit, son choix s'impose. — « Marinca (Corse), le 6 mars 1885. — Je souffrais cruellement d'une maladie d'estomac; je ne pouvais rien manger, aucun médicament ne me faisait du bien, lorsqu'un journal me fit connaître vos Pilules Suisses. Elles m'ont guéri radicalement; merci du fond du cœur; veuillez m'envoyer encore une boîte à 1 fr. 50.

» P. THOMAS. »

A. M. Hartzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. 10949

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 7 juin 1885. — Versements: Roubaix: 152 déposants, 28 nouveaux, 28.409 »». — Succursale Lannoy: 01 déposants, 0 nouveaux 0,000 »». — Succursale Croix: 7 déposants, 2 nouveaux, 0,737 »». — Total des versements: 9.56 »». — Remboursements. — Roubaix: 82 remboursements effectués, 25,366 90. — Succursale Lannoy: 0 remboursements effectués, 0,000 00. — Succursale Croix: 1 remboursements effectué, 0,050.— Total des remboursements: 25 35 90

Les opérations du mois de juin sont suivies: A Roubaix, par MM. E. Lecomte-Scrépel et J. Dujardin, directeurs. — A Lannoy, par M. Elmond Bettremieux. — A Croix, par MM. Jules Delesclue et Adolphe Nédonsel.

Condition publique des soies, des laines et des cotons de Roubaix

Mouvement de la semaine du 1er au 6 juin 1885

	Nombre de colis	Poids présentés
1° Laines peignées mécaniquement	4.338	466.822 k.
2° » blousses	11	1.301
3° » filées	641	68.789
4° Soies	16	1 242
5° Cotons	517	55.853
Totaux	5 523	593 507 k.

Décreusage 20 opérations.
Tirage 303 0/0 id.

Le Directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

TOURCOING

Le prix d'un bain. — Samedi, vers cinq heures après-midi, un jeune fabricant de Tourcoing, M. Louis D..., se promenant en voiture le long du canal, près de Wasquehal, fut pris tout à coup d'une folle envie de se baigner. Comme il était seul dans sa voiture, il appela un gamin qui flânait par là, et lui demanda de vouloir bien tenir son cheval pendant qu'il se baignerait. Un quart d'heure après, en sortant de l'eau, il ne vit plus le gamin, qui avait abandonné le cheval, lequel s'était mis philosophiquement à brouter l'herbe, et bientôt il constata qu'avec le gamin, son porte-monnaie, contenant une soixantaine de francs et une bague, valant douze cents francs, porte-monnaie qui se trouvait dans son pardessus, qu'il avait laissé dans sa voiture, avait également disparu. M. D... n'a pu que porter plainte à la police. Le garde-champêtre Delmatte a retrouvé le gamin, dans la soirée, mais celui-ci a déclaré que le vol avait été commis par un ouvrier maçon, sujet belge, expulsé, qui a dû repasser la frontière.

LILLE

Un don au musée industriel. — M. Desmottes, un enfant de Lille, habitant actuellement à Paris, rue des Vosges, vient d'offrir aujourd'hui, au musée industriel de Lille, une magnifique collection d'échantillons de passementeries et d'étoffes en soie des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Il y a 150 échantillons européens, tous classés et donnant un aperçu complet des étoffes de luxe pour vêtements, chasubles, chaises à porteur, ameublement, etc., dans les quatre siècles que nous venons d'indiquer.

Un échantillon unique de *manipule* en lin avec bordure bleue et animaux chimériques se rattachant au XIIIe siècle, se trouve également dans cette collection, que nous aurons occasion d'étudier en détail, lorsqu'elle sera exposée dans les vitrines du musée industriel.

Dans un pays industriel comme le nôtre, la collection que nous offre M. Desmottes, ce chercheur, aussi artiste que passionné, sera certainement fort appréciée.

Tous nos concitoyens seront unanimes à remercier ce généreux et intelligent donateur.

Les régates. — Les régates internationales ont eu lieu dimanche sur la Haute-Deûle.

De nombreuses équipes ont pris part à cette fête: Gand, Anvers, Bruxelles, Vilvorde, Valenciennes, Boulogne, Calais, Dunkerque, Douai, Roubaix avaient envoyé leurs meilleures équipes. Les neuf courses ont été brillantes; dans les courses de Yoles-Gigs, à 2 avirons de pointe, on a remarqué que les *Juniores* avaient parcouru la distance indiquée de 1,500 mètres en moins de temps que les *Seniores*.

Si les yachtmen méritent des éloges, nous ne pouvons en distribuer aux organisateurs de cette fête, et ce, à notre grand regret. De l'avis de tous, l'organisation a été, pour ce qui regarde le public, défectueuse; à 3 h. 1/4, il était impossible de traverser l'étroit espace réservé sur la berge; premières et secondes étaient sur le même plan, et quand on s'était procuré une chaise, on ne devait s'en servir qu'en guise d'escabeau pour apercevoir la rivière.

Une tribune très exiguë avait été disposée pour les membres du jury.

M. Basquin, adjoint, présidait; M. le général Comte, et les membres du jury, dix environ, étaient massés dans cette tribune.

La presse, qui aurait été heureuse de donner avec certains détails le compte-rendu des courses, a été obligé de se jucher un peu partout.

Elle était si malpartagée, que, sans l'obligeance d'un membre charmant du Cercle des régates, qui a bien voulu nous communiquer, le soir, le résultat des courses, il lui aurait été même impossible de nommer les vainqueurs.

N'oublions pas, cependant, de remercier les musiciens du 43e de ligne, qui, pendant les 4 heures de courses, n'ont cessé de faire entendre leurs meilleurs morceaux, joués avec entrain et grande correction.

Voici la liste des premiers arrivants qu'on a eu la gracieuseté de nous apporter.

1re course. — Embarcations de plaisance, 2 rameurs en pointe ou en couple. — 1er prix, *Bon-Duna*, de l'Union nautique de Cambrai, parcours en 5 m. 43; 2e prix, *Mwox*, du Sport nautique de Lille, parcours en 6 m. 04; 3e prix, *Thames*, du Cercle de l'Aviron de Roubaix, parcours en 6 m. 15.

2e course. — Yoles-gigs (juniors), 2 avirons de pointe. — 1er prix, *P'tit Quinquin*, du Sport nautique de Lille; 2e ex-æquo, *Nervien*, de l'Union nautique de Cambrai; *Let Go* de la Société régionale nautique anversoise; 3e, *Poupouche*, du Club des Régates Dunkerquoises.

3e course. — Yoles gigs junior, 2 avirons de couple. — 1er prix, *Ecrevisse*, Union nautique de Valenciennes; 2e prix, *As de carreau*, Rowing club de Lille; 3e prix. *Pas d'erreur*, Sport nautique de Lille.

4e course — Yoles-gigs, seniores, 2 avirons de pointe. — 1er prix: *Rigolo*, Club nautique de Gand; 2e prix, *P'tit Quinquin*, Sport nautique de Lille; 3e prix, *Flamberge*, Union nautique de Calais.

5e course. — Périssoires assis. — 1er prix, *Premier pas*, du Club nautique de Gand; 2e prix, *Ah! bah!* du Sport nautique de Lille; 3e prix, *Psitt*, de l'Union nautique de Calais.

6e course. — Yoles-gigs juniors, 4 avirons de pointe. — 1er prix, *Croquemitaine*, de l'Union nautique de Calais; 2e prix, *Do-Mi-Sol Do*, du Sport nautique de Lille; 3e prix, *Roméo*, du Cercle de l'Aviron de Roubaix

7e course. — Embarcations de tous genres et de toute construction, bordant 2 avirons en couple (seniores). 1er prix, *Coucou*, Emulation nautique, de Boulogne; 2e prix, *My hove*, Société royale Anversoise; 3e prix, *Boccace*, Sport nautique de Douai.

8e course. — Yoles-gigs (seniores), 4 avirons de pointe. — 1er prix, *Liane*, Emulation nautique de Boulogne; 2e prix, *Flamberge*, Union nautique de Calais; La *Capitale*, Union nautique et Royale de Bruxelles a abandonné la course.

9e course. — Périssoires à obstacles. — 1er prix, *Premier-Pas*, Club nautique de Gand; 2e prix ex-æquo, *Manon*, Star-Club, de Lille; *Ah! bah*, Sport nautique de Lille; 3e prix, *Bébé*, Union nautique de Valenciennes. A. G.

Les téléphones. — Les journaux scientifiques nous annoncent tous les jours de nouvelles découvertes sur les applications de l'électricité dans le commerce et l'industrie.

Ces découvertes sont étudiées avec soin et souvent appliquées par nos voisins les Belges.

Le gouvernement français, au contraire, ne s'en préoccupe nullement. Nous ne devons pas accuser nos ingénieurs de cette inconcevable apathie; la législation actuelle des lignes télégraphiques ne permet pas d'adopter dans l'intérêt du commerce les progrès accomplis par la science.

Quelques députés ont songé à coordonner les prescriptions nouvelles que l'application de l'électricité doit apporter dans la législation de la télégraphie; un projet de loi a été déposé sur le bureau de la Chambre; il est relatif à l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes télégraphiques, téléphoniques ou autres destinées à l'échange des correspondances appartenant à l'Etat.

On sait que, dans plusieurs villes, de grandes difficultés se sont produites pour l'installation des fils sur les propriétés particulières.

Le projet de loi aurait particulièrement pour objet « d'autoriser l'administration des postes et télégraphes à emprunter certaines parties de la propriété particulière pour l'installation de ses lignes télégraphiques, téléphoniques et autres et notamment à attacher aux murs de constructions privées des poteaux et des crochets d'appui pour les fils conducteurs des dépêches transmises par ses lignes, et à reparer, le cas échéant, les organes de cette transformation. »

Ce projet de loi, il faut l'espérer, sera approuvé dans le plus bref délai par le Parlement. Il permettra à M. le ministre des postes et télégraphes de prendre les dispositions urgentes que nécessite l'emploi du télégraphe et du téléphone dans les rapports commerciaux, et de donner, par conséquent, à toute l'activité sociale, un essor plus considérable.

Postes. — Le service des colis postaux est établi par la voie des paquebots-poste français entre l'Annam et la France (Corse et Algérie), la Tunisie et toutes les colonies françaises.

L'affranchissement des colis est obligatoire.

FEUILLETON DU 9 JUIN — (N° 1).

LA FEMME A BENOIT

Tous les soirs, quand vient la nuit, vers huit heures en été, cinq en hiver, un véritable flot humain descend les quartiers riches, par la rue de Rivoli. Ce sont les ouvriers du bâtiment, charpentiers ou maçons, qui, la journée finie, regagnent leur gîte. Derrière eux, sur les arbres des Champs-Elysées, sur la colonnade du Garde-meuble, le soleil jette ses dernières lueurs, en même temps que s'allument les becs de gaz; un fouillis de lumière, comme pour une fête; c'est l'heure où commence la vie de Paris, luxueuse et riche. Et ils vont devant eux, par petits groupes, sans tourner la tête, vers les rues étroites et sombres du faubourg Saint-Antoine, où les attend le dîner. Ils arrivent tard, ils mangeront vite; à peine repus, ils se coucheront. Demain, avant le lever du soleil il faut être debout, refaire à pied le même long chemin, reprendre la même dure besogne, pour revenir, le soir, au même dîner pauvre, et toujours ainsi, toujours! Le dimanche même n'est quelquefois pas un jour de repos. Mais on attend le lundi. Ce jour-là, tous les cabarets sont pleins. On chante et l'on boit, ce jour-là, pour toute la semaine.

Benoît Perrot, le charpentier, le Grand Benoît, comme on l'appelait dans le quartier Sainte-Marguerite, était de ceux qui ne manquaient pas plus au chantier tous les jours qu'au cabaret le lundi, avec ses camarades. Grand, nerveux, les cheveux et la barbe touffus, en broussailles, il avait de la force à dépenser pour le travail et pour le plaisir. Un madrier ne pesait pas lourd dans ses mains, mais un verre plein n'y pesait pas plus. Franc compagnon et franc buveur, il était l'âme des rendez-vous joyeux. Quand il entrait, c'était un hourra: « Voilà Benoît! » et la table se couvrait de bouteilles. Il répondait aux bonjours, aux questions, aux poignées de main, avec un large sourire épanoui; car il était bon, doux comme un mouton, malgré sa force, à cause de sa force peut-être; et on l'aimait parce qu'il était à la fois bon et fort. Mais il était trop docile, trop faible à la tentation. Bien des fois il ne serait sorti du cabaret qu'après y avoir laissé to